

**AVIS DES SOCIETES**

DESIGNATION DE CENTRALISATEUR

**Banque Tuniso-Koweitienne**

Siège social : 10 bis, Avenue Mohamed V-1001 Tunis-

La Banque Tuniso-Koweitienne -BTK- porte à la connaissance des porteurs d'obligations de l'emprunt obligataire « BTK 2009 », qu'elle a désigné la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière -SCIF-, intermédiaire en Bourse, sis 11, rue Abderrahmen Azzem, Complexe Kheireddine Pacha -1073 Tunis Belvédère, comme centralisateur de cet emprunt, et ce, conformément à l'article 2 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières.